l'envol

magazine d'information de la Ville de Challans

été 2014

dossier

Les nouveaux rythmes scolaires : mode d'emploi

CHALLANS
Porte de l'océan

Jumelage : 10 ans déjà

En attendant les célébrations 2015 qui auront lieu à Challans, c'est du côté de Saronno en Italie, du 9 au 11 mai, qu'était célébré le 10e anniversaire du jumelage entre les deux cités.
À leur arrivée, le cortège challandais composé d'élus, de bénévoles du Comité de jumelage, de l'association Autrefois Challans et de la chorale Alternance, a été accueilli en musique par les enfants de l'école Ignoto Militi (littéralement, école du soldat inconnu).
Le samedi 10 mai, la cérémonie commémorative, amorcée par la Marseillaise et la Fratelli d'Italia, les hymnes respectifs des deux pays, était construite autour des discours des présidents français et transalpin du Comité du jumelage, puis des élus d'hier et d'aujourd'hui. Elle fut ponctuée par un temps musical animé par la Chorale Alternance de Challans et l'Ensemble d'Harmonie de Saronno.
La traditionnelle Fête des associations se tenait le dimanche. Cette "édition spéciale" consacrée aux 10 ans du jumelage avait pour thématique "Saronno et Challans jadis". Arrivée du train à vapeur, défilé d'un cortège historique composé de figurants costumés et de carrosses, musiques et danses folkloriques d'Autrefois Challans, chants et danses de Val Seriana : le week-end s'est conclu en apothéose ! À charge de revanche...

Un "train d'époque" arrivant en gare de Saronno : Challans et Saronno partagent un attachement fort à leur histoire et à leurs traditions.

Le Vendée Challans Basket de retour en Nationale 1

Lors des playoffs, Sébastien Cherasse, meneur du VCB, a largement contribué à mettre l'ambiance.

Après une saison passée en Nationale 2, le VCB a validé son ticket pour l'étage supérieur et retrouve ainsi la Nationale 1 !
Au sein de la poule B de Nationale 2 Masculine, les rouge-et-blanc ont réalisé un quasi sans-faute cette saison, s'imposant à 23 reprises et ne s'inclinant que lors de 3 rencontres. Grandissimes favoris des playoffs face à l'ASM Basket Le Puy-en-Velay (43), ils ont largement dominé le match aller en Haute-Loire (83-55) avant de gérer lors du match retour, dans une salle Vrignaud archicomble et en ébullition (86-73). Les hommes de Freddy Massé ont pu communier de nombreuses minutes avec leurs 2 300 supporters ! Challans, le GET Vosges, l'US Avignon Le Pontet et le FC Mulhouse sont promus en Nationale 1.
Le VCB décroche également le titre de vice-champion de Nationale 2 : après avoir battu Avignon (73-57) en demi-finale du Final Four, les Challandais se sont inclinés en finale face au GET Vosges (76-58).
Pour rappel, le 8 juin, Challans accueillait également les finales nationales du 17e tournoi U15 La Mie Câline Basket Go, parrainé par l'international français Nando de Colo. À n'en pas douter, l'avenir du basket hexagonal...

Le printemps réussit aux sportifs challandais

Les jeunes pousses du FC Challans ont croisé le chemin de grandes équipes internationales comme le FC Barcelone, Chelsea ou la Juventus Turin.

Outre la remontée du VCB en Nationale 1, plusieurs Challandais(es) se sont illustré(e)s au cours du printemps.
Caroline Chaillou (lycée Notre-Dame de Challans) et Bastien Alexandre (lycée Saint-Gabriel de St-Laurent-sur-Sèvre), tous deux licenciés à l'ESM Athlétisme, ont été sacrés champions de France UGSEL juniors, respectivement au 200 m et au 110 m haies.
Au Championnat de France Masters de natation, qui réunit les sportifs de plus de 25 ans, Challans Natation a particulièrement brillé : Christine Beving a remporté deux titres sur 200 m papillon et sur 400 m 4 nages (avec le record de France à la clé !) et Alain Siffroy a remporté deux titres sur 100 m et 200 m brasse !
Au football, l'équipe des moins de 11 ans du FC Challans représentait la Vendée au Mini Mondial d'Orvault (44), du 18 au 20 avril. Les Challandais ont notamment affronté le très prestigieux Liverpool FC (Angleterre) !
Au badminton, L'ESMBA a rempli sa mission du début de saison en accédant à la Régionale 1 mixte, l'antichambre des interclubs nationaux.
Les féminines du Nov handball ont soulevé la Coupe de la ligue et gagné leur place en championnat régional.
Émilie Lacroix (Archers Challandais), pensionnaire du Pôle Espoirs des Pays de la Loire, a battu son record personnel à 70 m et égalé ainsi le record d'Europe juniors détenu par la Normande Aurélie Carlier.
Du côté de l'ESM Gym, l'équipe masculine seniors est devenue championne de la zone ouest, alors que les féminines se sont qualifiées pour le Championnat de France.

On bouge à l'Espace Jeunes !

Les mercredi 21, vendredi 23 et samedi 24 mai derniers, l'Espace Jeunes, en collaboration avec l'Espace Diderot, la Maison des Arts et le service Vie scolaire, proposait trois jours d'animation et d'information intitulés "Bouge à l'Espace Jeunes !". La manifestation, gratuite et ouverte à tous, a connu un vif succès.

Parmi les animations, l'initiation au hip hop a particulièrement séduit les jeunes

Scène ouverte, concert, multimédia, danse, démonstrations (jeux vidéo, hip hop, musique irlandaise...) et animations diverses (lecture coup de cœur, jeux, initiation à la zumba et à la capoeira, intervention des jeunes sapeurs pompiers...) étaient au menu.
L'objectif de ce nouveau rendez-vous était d'abord de permettre aux 8-25 ans de passer un bon moment mais également de donner une image positive de la jeunesse en montrant que les jeunes se bougent, aussi bien dans le milieu associatif challandais, dans le milieu scolaire qu'au sein des services municipaux comme l'Espace Jeunes ou l'Espace Diderot.

Quatre jours Percu'temps

Le festival Percu'Temps, dédié aux percussions, était de retour du 11 au 15 juin en centre-ville, au théâtre Le Marais, aux salles Roux et au cinéma Le Club. Si la première édition, en 2012, était entièrement sous le signe de la musique, cette nouvelle mouture a fait place à d'autres approches artistiques. Ainsi, outre les concerts et déambulations, étaient proposés deux spectacles inspirés du théâtre et de la danse, deux films musicaux, une expo/vente d'instruments ou encore des master classes à destination des élèves percussionnistes de la Maison des Arts.
Sans instruments ni artifices mais embarqué dans un drôle de jeu de rôles, le trio SR9 a défendu une vision créative de la percussion contemporaine avec son spectacle "C O R P O R E L S". De son côté, l'ensemble TaCTus présentait un spectacle à la fois rythmique et théâtral, un jeu musical superbement mis en lumière intitulé "Visages". Plus tard, "Variations Goldberg" réunissait ce même ensemble et Jean Geoffroy, soliste de renommée internationale : une réorchestration originale de l'œuvre de Jean-Sébastien Bach ! Autour de la place de Gaulle, les badauds ont également pu apprécier les rythmes afro-brésiliens du samba reggae distillé par les percussionnistes de Batala Nantes.
Enfin, "Piccolo, Saxo et Cie", film d'animation et conte musical ; puis "Sound of Noise", une enquête policière musicale complètement déjantée à la sauce suédoise, étaient projetés.

À revivre en images sur challans.fr (photothèque)

édito du maire

Chers concitoyens,

Vous le découvrirez à la lecture de cet Envol, la période estivale s'annonce riche avec son lot de manifestations et d'animations challandaises.

À nos rendez-vous traditionnels passés ou à venir, la Fête de la Musique, le jumping, les Foires à l'ancienne, le salon des armes de collection et la Foire des Minées à la rentrée, sont venus s'ajouter des événements ponctuels comme la deuxième édition de notre festival Percu'temps, consacré aux musiques percussives, ou encore les journées d'animation à l'espace Jeunes qui ont connu un gros succès.

Les cérémonies officielles n'ont pas été en reste : en mai, le SyDEV a inauguré trois bornes de recharge électrique sur le domaine public, preuve de notre implication dans la protection de notre planète. La pose de la première pierre du futur complexe sportif a eu lieu le 18 juin et Vendée Habitat a inauguré la résidence de l'Ogerie le 26 juin. Toujours du côté des seniors, nous inaugurerons officiellement, début juillet, notre pôle du 18 rue de Nantes, qui regroupe les associations de services qui leur sont dédiées. Vous le voyez, à Challans, les projets et réalisations sont nombreux en ce moment et nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin.

Autre projet, plus ludique celui-ci, la Ville de Challans a lancé le 20 juin une opération inédite et originale intitulée "Les vacances du petit Célestin". Vous avez peut-être déjà vu la vidéo et les campagnes d'affichage, vous connaîtrez tout de cette animation en lisant la page 11 de ce numéro. N'hésitez pas, envoyez-nous vos clichés de notre canard Célestin en vacances partout en France et pourquoi pas dans le monde. Nous avons déjà reçu quelques photos de notre canard dans des contrées exotiques ! Pour les consulter, rendez-vous sur notre site internet www.challans.fr.

La rentrée 2014 sera bien sûr marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui nous est imposée. Vous retrouverez toutes les informations sur son application dans le dossier de ce numéro de L'Envol.

Avec ma nouvelle équipe municipale, je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été.

Serge RONDEAU
Maire de Challans

Le Maire et ses adjoints à votre écoute

Chaque samedi matin, de 10 h à 12 h, un(e) adjoint assure une permanence en Mairie, sauf entre le 14 juillet et le 31 août. Il (elle) est à votre écoute pour tout type de questions, remarques ou problèmes. Aucune prise de rendez-vous préalable n'est nécessaire. N'hésitez pas, venez le (la) rencontrer.

L'Envol, magazine d'information de la Ville de Challans - Directeur de la publication : Serge Rondeau - Rédaction : Corinne Groheux, Anthony Bordiec - Photographies : Vendée Challans Basket, Or Bleu Communication - Maquette : Graphitti Création - Conception et impression : Imprimerie novéprint La Roche-sur-Yon, impression sur papier recyclé - Deuxième trimestre 2014 - Tirage 10700 exemplaires. Exemplaires également disponibles en Mairie, tél 02 51 49 79 79, www.challans.fr, email : mairie@challans.fr. Toute reproduction même partielle de ce document est interdite.

sommaire

Jumelage : 10 ans déjà !

rétrotrimestre 2
Le Vendée Challans Basket de retour en Nationale 1

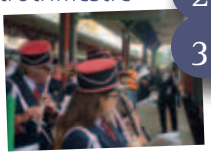

3
Le printemps réussit aux sportifs challandais

On bouge à l'espace Jeunes !

Quatre jours Percu'temps

urbanisme 5
Partager sa parcelle, c'est possible

ZAC Bonne Fontaine : travaux en cours

Challans roule pour l'électrique

vie scolaire jeunesse 6
Le numérique dans les classes

Direction la plage !

Un terrain multisports s'installe près de la médiathèque

vie sociale 7
Un pôle de services à la personne au 18 rue de Nantes

Installation du CCAS

sport 8
Des courts de tennis en accès libre

Un nouvel équipement pour les chevaux à l'hippodrome

Jumping national du 11 au 14 juillet

sport maison des arts 9
Week-end sportif les 20 et 21 septembre

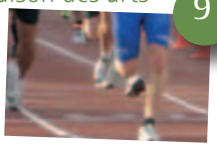

De nouveaux ateliers à la rentrée 2014

saison culturelle 10
Faites votre choix !

événement 11
Les vacances du petit Célestin
À vos marques...
Prêts... Canardez !

dossier 12 13 14
Les nouveaux rythmes scolaires : mode d'emploi

opposition 15

> urbanisme

Partager sa parcelle, c'est possible !

Dans le cadre de l'étude préalable à la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune a lancé, avec le soutien du Conseil Général de Vendée, une démarche expérimentale nommée "BIMBY" (Build In My Back Yard) qui signifie "construire dans mon jardin".
L'idée est de diviser sa parcelle pour permettre une nouvelle construction, dans le but, notamment, d'optimiser l'espace et de limiter l'étalement urbain. Vous avez une parcelle trop grande que vous n'arrivez plus à entretenir, vous souhaitez la partager avec vos enfants pour qu'ils y construisent leur maison ou vous souhaitez tout simplement en vendre une partie pour financer un projet, la Ville de Challans vous propose de rencontrer, en consultation individuelle gratuite, un architecte les vendredi 4 et samedi 5 juillet 2014 de 9 h à 19 h à l'espace Diderot. Il pourra étudier avec chaque propriétaire, et à l'aide d'une maquette informatique en 3D, les possibilités d'évolution de sa parcelle. Si toutes les personnes intéressées n'ont pas pu être reçues, une autre session sera programmée début octobre.
Tout en offrant un réel service aux propriétaires, ces entretiens permettront aussi à la commune de mieux connaître les besoins et les projets de chacun, d'accompagner les Challandais dans leur réflexion et d'ajuster si besoin les règles d'urbanisme lors d'une prochaine révision du PLU.

Inscription obligatoire auprès du service Urbanisme au 02 51 49 79 76 ou urba@challans.fr

ZAC Bonne Fontaine : travaux en cours

Après les travaux de creusement durant le printemps, la réalisation du futur parking souterrain est en cours. Les premières coulées de béton ont eu lieu le 28 mai. Prochaine étape, la construction, côté rue Bonne Fontaine, de la résidence pour seniors devrait débuter dans le courant de l'automne. Pour les besoins du chantier et selon l'avancement des travaux, le tronçon de la rue Bonne Fontaine entre le rond-point de la route de Cholet et la rue de la Noue pourra être fermé à la circulation. Deux zones de livraison pour le chantier seront matérialisées rue de la Concorde et place du Champ de Foire.

Les travaux de creusement achevés, c'est maintenant la construction du parking souterrain qui commence.

> circulation

Challans roule pour l'électrique

Les bornes permettent de recharger deux véhicules en même temps.

La première borne de recharge pour véhicules électriques installée par le SyDEV sur le domaine public vendéen a été inaugurée à Challans, le lundi 26 mai. Il s'agit d'une borne de charge normale et accélérée, compatible avec tous les véhicules électriques et hybrides. Le temps de charge normale est de 5 minutes pour 1 à 2 km d'autonomie et le temps de charge accéléré est de 5 minutes pour 12,5 km environ. C'est ce même modèle de borne qui sera installé, au terme de l'année 2016, sur 191 communes pour 350 bornes au total. Fin 2014, près de 80 bornes auront été mises en service dans 44 communes.
Challans compte deux bornes de recharge normale/accélérée, l'une place de l'Europe, l'autre parking Dodin, et une borne de recharge rapide (5 minutes pour 25 km d'autonomie) positionnée route de Nantes. Les bornes disponibles sur le domaine public vendéen, propriétaires du SyDEV, permettront des recharges gratuites jusqu'au 31 décembre 2014.
Dans ce contexte, le 1er Vendée Electrique Tour, visant à promouvoir la mobilité durable, a fait escale à Challans le 13 juin dernier. Une quarantaine d'équipages de ce rallye d'éco-conduite ont investi les bornes de recharge challandaise. Nul doute que cet événement a permis de faire évoluer l'image du véhicule électrique.

> vie scolaire

Le numérique dans les classes

Adieu la craie, bonjour le stylet ! Les écoles publiques sont toutes équipées de tableaux blancs interactifs.

Depuis quelques années, la Ville de Challans a doté les écoles publiques d'équipements informatiques importants pour accompagner les pratiques pédagogiques des enseignants et les programmes de l'Éducation Nationale. Cette volonté d'équipement s'accompagne d'un souci de développement durable puisque ce matériel profite d'une seconde vie au sein des écoles après avoir servi dans les services municipaux et au cybercentre.

Depuis 2012, la Municipalité a décidé d'aller plus loin en équipant les écoles de tableaux blancs interactifs (TBI). Cette technologie permet une pédagogie innovante et utilise le monde de l'image et de l'interactivité dans lequel les enfants sont baignés depuis tout petits. La pratique et les préconisations de l'Éducation Nationale démontrent que l'utilisation de cet outil au sein de la classe est très efficace. Ainsi chaque année, la Ville installe un vidéoprojecteur interactif dans chaque école fixant une priorité pour les classes élémentaires. Le choix de la classe à équiper se fait sur la motivation des enseignants pour utiliser ce nouvel outil. Avec l'appui de l'animateur en informatique de la circonscription, l'Éducation Nationale accompagne les enseignants dans la prise en main et l'usage de ce nouvel outil. Avec le TBI, nul doute que les enfants seront plus nombreux à vouloir aller au tableau !

> jeunesse

Direction la plage !

Tu as entre 15 et 25 ans, tu résides à Challans et tu souhaites pouvoir aller à la plage de St Jean de Monts cet été ? Prends le car ! La Ville de Challans te fait bénéficier d'un allller-retour à 1 €. A partir du 1er juillet, cours à l'espace Jeunes pour acheter tes billets !

Un terrain multisports s'installe près de la médiathèque

Avec son secteur jeunesse, son espace musique, son cybercentre et ses animations multimédia, la médiathèque offre déjà de multiples possibilités aux jeunes. Bientôt, ils pourront taper la balle à proximité avec la création, au second semestre, d'un terrain multisports !

Cette réalisation vient compléter une démarche de mise à disposition d'équipements en accès libre pour différents publics, notamment les jeunes, avec l'aire de jeux pour les enfants sur la place de l'Europe en cœur de ville, le skate-parc à proximité des salles Louis-Claude Roux, les terrains de sports enherbés à la Plaine des Sports, les jeux au parc de la Sablière, ou encore les courts de tennis (lire p.8). Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet éducatif local (PEL) qui vise à développer l'offre de loisirs.

La réalisation de cet espace multisports émane d'une initiative du CMJ.

Cet espace multisports sera positionné le long du boulevard Bazin, sur la pelouse entre le parking et l'entrée de la médiathèque. De dimensions de 10 x 20 m, en gazon synthétique, il sera équipé d'un but de hand et foot, avec incrustation des tracés de terrains de foot, hand, basket et, sous réserve, de badminton et volley. En complémentarité avec la médiathèque, cet équipement permettra la cohabitation de plusieurs publics et diversifiera l'offre de lieux de rencontre et de loisirs pour les jeunes.

Depuis le 14 avril, les services d'aide à la personne sont regroupés au 18 rue de Nantes.

> vie sociale

Un pôle de services à la personne au 18 rue de Nantes

Les principaux services d'aide et de conseil à la personne sont dorénavant regroupés à une même adresse, le 18 rue de Nantes. L'ancienne maison de l'économie a été réaménagée et agrandie grâce à des modulaires pour accueillir cinq associations. Déjà sur place, les ADMR Océan et Rivière et le SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile), rattaché au centre hospitalier, ont été rejoints le 14 avril dernier par le CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) Coord'age, le RESPA (Réseau de santé pour personnes âgées) de la Loire à la Vie et la Maia (Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer). Quatre nouveaux bureaux ont été créés en rez-de-chaussée pour l'accueil du public à mobilité réduite et la salle de réunion de 41 m² a été rénovée, sans oublier la réfection de l'électricité. Le coût des travaux, d'une durée de cinq mois, s'élève 245 000 €, pour lesquels la municipalité a touché une subvention de l'Etat de 62 500 € au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

L'épicerie sociale fait partie des compétences du CCAS.

Installation du CCAS

Le nouveau Centre communal d'action sociale (CCAS) a été installé le vendredi 23 mai dernier. Il se compose de 8 élus désignés par le Conseil Municipal et de 8 membres nommés par le Maire parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social. Si le Maire est le président de droit, c'est Louis-Claude Mollé qui en assurera la Vice-présidence, assisté de Marie-Josée Brosset en tant qu'administratrice déléguée en charge des solidarités, plus précisément l'action sociale pour les familles et les jeunes, l'épicerie sociale et pôle social OASIS avec les ateliers culinaires et coiffure. Monsieur Mollé, quant à lui, aura en charge les personnes âgées, les personnes handicapées, les logements sociaux, la santé et la gestion du pôle OASIS.

Parmi les autres membres, nommés par le Maire, figurent deux représentants des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant désigné sur proposition de l'Union départementale des associations familiales (UDAF), un représentant des associations de retraités et personnes âgées et un représentant des associations de personnes handicapées. Trois autres membres qualifiés ont également été nommés au vue de leur candidature.

Le CCAS est un établissement public doté d'un budget autonome. Il est obligatoire dans chaque commune, mais l'étendue de ses missions varie en fonction de la taille de la commune, des moyens et de la politique sociale mise en œuvre.

Au rang des compétences légales, le CCAS instruit les demandes d'aide sociale pour le placement des personnes âgées et des personnes handicapées en établissement, les prestations d'aide à domicile, les demandes de Revenu de solidarité active (RSA). D'autres aides, facultatives, concernent "Chall'en Vacances" pour la prise en charge en accueil de loisirs, en séjours et voyages scolaires des collégiens et lycéens, l'aide pour l'accueil périscolaire en écoles primaires et l'aide au portage des repas pour les personnes âgées ainsi que la prise en charge d'impayés dans le cadre d'évaluation sociale de difficultés financières des familles et l'épicerie sociale OASIS.

Composition du CCAS

Les élus
- Louis-Claude Mollé
- Marie-Josée Brosset
- Martine Barrau
- Bernard Barré
- Maryse Hériteau-Cunaud
- Sophie Landreau
- Adèle Pontoizeau
- Colette Jaunet

Les membres qualifiés
- Anne-Marie Douteau
- Marie-Pierre Naulleau,
- Bernard Gazeaux
- Gaston Hogard
- Paul Rousseau
- Marie-Agnès Lénard
- Isabelle Thouzeau
- Daniel Blanchard

> sports

Des courts de tennis en accès libre

Les courts de tennis à proximité de la piscine sont en accès libre.

Depuis l'installation du Tennis Club Challandais dans ses nouveaux locaux à la Plaine des sports, les anciens courts de tennis du stade Jean Léveillé sont inutilisés. La municipalité a donc décidé, en attendant le nouvel aménagement de cet espace, de laisser une partie de ces courts de tennis en libre accès pour la population challandaise. Ainsi deux courts situés à proximité de l'ex-club house et de la piscine sont ouverts au public gratuitement depuis les vacances de printemps. Deux autres courts sont attribués aux jeunes fréquentant l'Espace Jeunes dans le cadre des activités proposées par la structure. Quant au dernier court de tennis, il est voué à devenir un espace supplémentaire de parking. L'ex-club house du club de tennis, quant à lui, fait partie désormais des salles mises à la disposition des associations et des usagers challandais.

Un nouvel équipement pour les chevaux à l'hippodrome

Alors que la saison des courses bat son plein, les chevaux et leurs propriétaires bénéficient, depuis le mois d'avril, d'un tout nouvel outil : 57 nouvelles stalles et de trois boxes de lavage sont en effet mis à disposition des concurrents, portant à plus de cent le nombre d'installations pour les chevaux. L'équipement a été réalisé par la Société hippique avec le concours financier de la Fédération, de la Région des Pays de la Loire, du Conseil général de la Vendée et de la Ville de Challans. Ce nouvel équipement s'inscrit dans la continuité de l'évolution de l'hippodrome des Noues, avec l'inauguration de la nouvelle piste en 2010 puis l'ouverture du restaurant panoramique en 2011. Cerise sur le gâteau, les courses hippiques du 27 avril ont même bénéficié d'une couverture télévisée sur Equidia.

Avec ces nouvelles installations pour les chevaux, l'hippodrome poursuit son évolution.

Jumping national du 11 au 14 juillet

Cavaliers nationaux et régionaux vont être à nouveau réunis pour le Jumping national de Challans sur le site verdoyant des prairies Louis-Claude Roux. Organisé par la nouvelle association "Jump'in Challans", le concours hippique débutera le vendredi 11 juillet à 9 h avec le concours de Foals "modèles et allures", qualificatif pour le régional et le National à St Lô. Puis à partir de 13 h, les spectateurs pourront admirer les cycles libres des jeunes chevaux et, à 17 h, les épreuves préparatoires. Le samedi se clôturera, en semi-nocturne, par une épreuve de puissance, tandis que le dimanche se dérouleront des épreuves classiques pour amateurs et professionnels. La journée des Grands prix sera le lundi 14 juillet avec des épreuves de 1,05 m à 1, 35 m pour amateurs et professionnels. Entrée libre.

Rendez-vous sur la prairie des salles Louis-Claude Roux pour vivre quatre jours sous le signe du cheval.

> sports

En 2013, les Foulées Challandaises avaient réuni 436 coureurs.

Week-end sportif les 20 et 21 septembre

La 4e édition des Foulées Challandaises aura lieu, cette année, le samedi 20 septembre. Si le départ et l'arrivée se dérouleront toujours sur le site du stade Jean Léveillé, le tracé, quant à lui, a été modifié pour atteindre une distance de 10 km. L'événement débutera dès 16 h par la course des poussins et de l'école d'athlétisme (7 à 10 ans), pour se poursuivre à 16 h 30 par celle réservée aux benjamins et minimes. Les courses adultes sont programmées à 17 h pour les 5 km (course gratuite) et à 18 h pour les 10 km et le challenge entreprises. Elles sont toutes deux ouvertes aux sportifs handisport. Cette année, la participation à la course des 10 km sera payante : 8 € pour les non-licenciés et inscription sur place, 5 € pour les licenciés FFA, 20 € par équipe de 4 pour le challenge entreprises.

Le lendemain, le dimanche 21 septembre, l'ESM Athlétisme s'associera à l'événement "Sentez-vous sport", créé en 2010 par le Comité National Olympique et Sportif Français et qui vise à faire découvrir la pratique d'activités physiques et sportives auprès du plus grand nombre. À 9 h, à la ferme de la Terrière, une initiation découverte à la marche nordique et au jogging, sur un circuit de 7 km, sera proposée à tous.

Avec la MAO, c'est l'ordinateur qui est l'instrument de musique.

> Maison des Arts

De nouveaux ateliers à la rentrée 2014

La Maison des Arts propose déjà des pratiques accessibles directement sans enseignement du solfège. Cela concerne l'apprentissage d'instruments dont la musique ne s'écrit pas avec les codes traditionnels, comme par exemple l'accordéon diatonique, mais aussi la pratique collective d'une discipline dans un ensemble dont le seul engagement est de venir aux répétitions. Le chœur d'enfants "les Papots", la chorale ados ou encore les ateliers de théâtre en sont de bonnes illustrations.

A la rentrée 2014, la Maison des Arts a décidé de renforcer son offre sur ce type de pratiques avec la guitare d'accompagnement et la MAO. Concernant l'atelier guitare, le répertoire abordé ira de la chanson sous toutes ses formes, au rock, en passant par tous les courants des musiques actuelles. Quant à la MAO (Musique assistée par ordinateur) il s'agit de composer de la musique par ordinateur. On apprend le fonctionnement du logiciel, des banques de sons, des "plug in" et on développe son goût musical en composant de la musique avec ces ingrédients.

Enfin, deux nouveaux ensembles seront créés : un ensemble de percussions et une chorale adulte. L'ensemble de percussions sera accessible sans aucun pré-requis aux grands ados et aux adultes désirant découvrir le monde des percussions à travers une pratique collective riche et variée. Plusieurs styles seront abordés qui permettront à chacun de se familiariser avec les rythmiques et les instruments liés aux styles musicaux.

La chorale adulte sera ouverte à tous ceux qui ont envie de chanter des répertoires issus de la chanson, du rock, des musiques du monde ou encore d'autres trésors inconnus. Pas de partitions, simplement l'envie de découvrir, chanter, à plusieurs voix, ensemble.

Inscriptions du 2 au 6 septembre aux heures d'ouverture du secrétariat de la Maison des Arts – Tél. 02 51 93 29 64

LA MAISON DES ARTS
Du 10 au 18 Juin et du 2 au 6 Septembre
INSCRIPTIONS 2014/2015
Ouverture de nouveaux ateliers de pratiques collectives directes
Guitare d'accompagnement
Musique Assistée par Ordinateur
Chorale adultes chanson variété Rock
Ensemble de percussions
Déjà possible au niveau des musiques actuelles
1 Local de répétitions
2 Ateliers de musiques actuelles
Pour info
111€/an par atelier
RENSEIGNEMENTS
02 51 93 29 64
CHALLANS
Maison des Arts

> saison culturelle

Faites votre choix !

"Tous les goûts sont dans la nature". Ce proverbe pourrait être le slogan de la nouvelle saison culturelle 2014/2015. Balayant les différentes disciplines du spectacle vivant, l'offre proposée saura satisfaire toutes les sensibilités. Tel l'arc-en-ciel qui apparait lorsque le soleil brille pendant la pluie, la saison culturelle saura émerveiller, surprendre et étonner en ponctuant la vie quotidienne par des touches lumineuses, à l'image du spectacle d'ouverture de saison.

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la ville de Challans aura le plaisir d'inaugurer deux statues spectaculaires sur la Place de Gaulle.
Rendez-vous, samedi 20 septembre, à 12 h, Place de Gaulle, pour la cérémonie officielle.

"Un caillou dans la chaussure"
(cirque clownesque)
Mardi 30 septembre 2014
20 h 30
Théâtre le Marais
Par la compagnie Bibendum Tremens
Quatre explorateurs se retrouvent enfermés dans une zone inconnue. Pour apprivoiser le temps qui passe, ils réinventent un quotidien et transforment ce lieu en terrain de jeu. Le décor s'avère surprenant, mouvant, vivant, aussi gênant qu'un caillou dans la chaussure ! Dans ce huis clos burlesque, on rit, on pleure, on joue, on s'observe, on s'étripe, on s'adore, on s'épate...

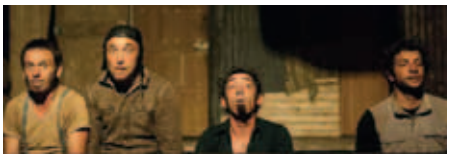

Nouveauté : les rendez-vous en famille

Chaque vendredi soir de départ en vacances scolaires, la saison culturelle vous propose de découvrir en famille des spectacles conçus pour plaire autant aux petits qu'aux grands, au tarif très avantageux d'autant plus en tant qu'abonné. Attention, horaire adapté pour ces «rendez-vous en famille» : 20 h 00.

"Bigus" (danse)
Vendredi 17 octobre 2014 - 20 h 00
Dès 3 ans
Théâtre le Marais
Par la compagnie NGC25
Bigus part à la découverte du monde pour grandir... Tel un alchimiste qui sépare et recompose les éléments chimiques, notre apprenti fait de même avec le mouvement. A la rencontre de l'espace, des quatre éléments, des gestes du quotidien, il va apprendre, tester et transformer dans son laboratoire imaginaire.

Aux pays des Grenouilles (conte musical)
Vendredi 19 décembre 2014 - 20 h 00
Dès 3 ans
Théâtre le Marais
Par la compagnie Arpa
Lulu la petite grenouille part à l'aventure sur les conseils d'un moustique qui lui révèle un étonnant secret : l'existence d'un paradis appelé "le pays des grenouilles". Ce joyeux périple plein d'humour et d'énergie nous donne l'occasion de découvrir une grande variété d'instruments et de styles musicaux.

Les Frères Casquettes (hip hop)
Vendredi 6 février 2015 - 20 h 00
Dès 6 ans
Grande Salle de l'Espace Jeunes
Max et Sam Casquette, Cousin Bob et DJ Casque rappent, slament, blaguent, se chamaillent et se déguisent. Ils mettent l'ambiance en balançant leur flow et leurs beats, casquettes vissées sur la tête, sac à dos bien accrochés ! Avec leur hip hop facétieux, les plus jeunes n'en perdent pas une miette... Un véritable spectacle participatif qui délivre du hip-hop "toutes tailles", XXL pour les petits, XXS pour les plus grands.

"Le jardinier"
d'après Mike Kenny (théâtre musical)
Vendredi 10 avril 2015 - 20 h 00
Dès 6 ans
Théâtre le Marais
Par la Compagnie du Réfectoire
Joé, jardinière "en herbe", grandit en apprenant la passion de son grand-oncle Harry pour le potager. Au rythme de la nature, des saisons, des gestes transmis, des liens se créent entre le vieil homme et la petite fille. Mis en perspective avec finesse par la Compagnie du Réfectoire, ce texte poétique, touchant et sensible évoque la transmission et la confrontation des générations, ce qu'on laisse en héritage.

> événement

Les vacances du petit Célestin

À vos marques…

Prêts… Canardez !

Vous l'aurez sans doute remarqué : ces derniers jours, Célestin, un drôle de canard bleu, a envahi la cité maraîchine ! Ce palmipède sympathique aux couleurs de la Ville fait actuellement l'objet d'une campagne de communication-événement, intitulée "Les vacances du petit Célestin", à destination des Challandais et des aficionados de la 2e ville de Vendée.

Après trois semaines de communication énigmatique, le mystère a été levé le 20 juin avec la mise en ligne sur le site internet d'une vidéo, réalisée par "By the way prod" et tournée grâce à la participation d'agents municipaux. À visionner sur la page Facebook créée spécifiquement pour cet événement : facebook.com/LesVacancesDuPetitCelestin.

Cette opération a pour objectif de créer le "buzz" autour de cette mascotte rigolote et d'animer les réseaux sociaux. Le concept est simple : pendant les vacances, photographiez Célestin et envoyez-nous votre œuvre sur challans.fr jusqu'à fin septembre.

Une carte postale, en édition limitée, à l'effigie du canard est également disponible en mairie.

Comment ça marche ?

L'opération est ouverte à tous. Il vous suffit de venir retirer gratuitement Célestin à l'accueil ou au service Communication de la Mairie.

Ensuite, photographiez Célestin sur le lieu de votre séjour, seul ou en compagnie (en selfie*, en couple, avec la famille, les enfants…) puis envoyez vos photos exclusivement via le site internet de la Ville sur www.challans.fr/celestin. Via ce formulaire en ligne, vous renseignez votre adresse e-mail, joignez votre photo et indiquez le lieu où elle a été prise en rédigeant un bref descriptif.

Les photos seront publiées en ligne sur challans.fr et les meilleurs clichés seront à l'honneur sur facebook.com/LesVacancesDuPetitCelestin.

L'opération est ouverte durant toute la période estivale, à savoir jusqu'à fin septembre.

Alors, n'hésitez plus, tous à vos appareils photo et smartphones ! Célestin compte sur vous !

** Selfie : autoportrait*

Envoyez vos photos sur challans.fr/celestin
et suivez les aventures de Célestin sur
www.challans.fr/phototheque
www.facebook.com/villedechallans
www.facebook.com/LesVacancesDuPetitCelestin
(photos, vidéos, making-of et bêtisier du film…)

À partager sans modération !

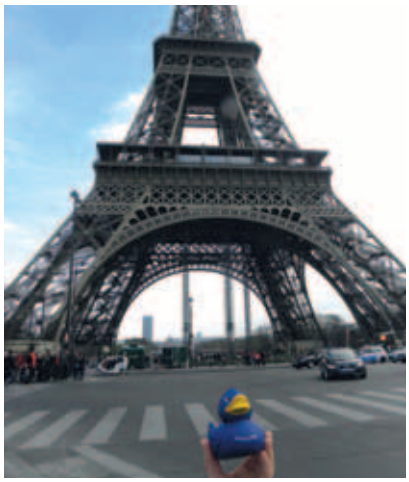

Cet été, que vous ayez prévu d'aller à la mer, à la montagne, en ville ou à la campagne, adoptez Célestin !

Quelques précisions

- En participant à l'opération, vous certifiez être l'auteur de la photo et autorisez la Ville à diffuser le cliché sur ses divers supports de communication.
- La photo envoyée doit correspondre aux règles de la décence.
- Célestin peut être photographié seul ou avec d'autres personnes sous réserve de leur accord.
- Le cliché peut être pris en voyage ou en déplacement en France et à travers le monde.
- Le cliché doit être en couleur et le fichier au format jpg et d'une taille maximum de 10 Mo.
- Les photos floues ne seront pas affichées.

À la rentrée 2014, programmée le mardi 2 septembre, la Ville de Challans appliquera les nouveaux rythmes scolaires dans les écoles publiques maternelles et élémentaires. Cette réforme imposée à la collectivité va modifier en profondeur l'organisation des familles, de la Ville et des associations.

Les nouveaux rythmes scolaires : mode d'emploi

Quels sont les objectifs annoncés de cette réforme ?

Les objectifs de la réforme des rythmes scolaires sont d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de contribuer à leur réussite en mettant en place une semaine scolaire plus équilibrée et en allégeant la journée d'enseignement.

Cette réforme correspond aux principales préconisations des médecins et chronobiologistes sur les rythmes de l'enfant. Le principe est d'instaurer une semaine de 9 demi-journées, dont le mercredi matin.

Quels seront les nouveaux horaires ?

Les horaires des écoles publiques seront modifiés avec, comme changement majeur, école le mercredi matin. Les écoles privées ont décidé de ne pas appliquer la réforme à la rentrée comme leur statut le leur permet.

Pour les écoles maternelles
(Bois du Breuil, Mélière, Croix Maraud, Lucie Aubrac) :
Lundi : 8 h 45 - 12 h 00 / 14 h 30 - 16 h 30
Mardi : 8 h 45 - 12 h 00 / 14 h 30 - 16 h 30
Mercredi : 8 h 45 - 12 h 15
Jeudi : 8 h 45 - 12h 00 / 14 h 30 - 16 h 30
Vendredi : 8 h 45 - 12 h 00 / 14 h 30 - 16 h 00

Pour l'élémentaire
(Debouté, Mélière, Croix Maraud, Lucie Aubrac) :
Lundi : 8 h 45 - 12 h 00 / 13 h 45 - 15 h 45
Mardi : 8 h 45 - 12 h 00 / 13 h 45 - 15 h 45
Mercredi : 8 h 45 - 12 h 15
Jeudi : 8 h 45 - 12 h 00 / 13 h 45 - 15 h 45
Vendredi : 8 h 45 - 12 h 00 / 13 h 45 - 15 h 15

Cette proposition horaire validée par les services de l'Education nationale et le conseil municipal a été acceptée par chaque conseil d'école dès juin 2013 après un processus de concertation associant directeurs d'écoles, représentants des parents d'élèves, associations, services municipaux et élus.

Il a été choisi de démarrer la journée d'école un quart d'heure plus tôt le matin afin d'allonger la matinée plus propice aux apprentissages. La régularité horaire

A partir de la rentrée 2014, les élèves des écoles publiques commenceront les cours un quart d'heure plus tôt le matin.

quotidienne a été privilégiée pour que l'enfant ait moins de temps scolaire par jour et ait des repères horaires dans sa journée. Cependant, la semaine d'école devant durer 24 h, le vendredi, la journée scolaire se termine plus tôt.

Pourquoi une différence d'horaires entre les écoles maternelles et élémentaires ?

Lors de ces heures périscolaires nouvelles, l'ensemble de la population scolaire du public, soit 928 élèves cette année, peut être potentiellement accueillie. En fonction de l'âge des enfants, il faudrait entre 56 et 76 animateurs pour assurer cette mission en répondant à la réglementation. A ce jour, l'équipe est constituée d'une dizaine d'animateurs. Trouver des personnes qualifiées aussi nombreuses pour un temps de travail aussi court parait impossible. L'apport des associations (et divers) ne pourra pas combler ce manque.

La question des encadrants étant posée, celle des locaux est également d'importance. Combien de salles faudra-t-il trouver dans chaque école pour accueillir les enfants ? L'idée est de ne pas occuper, dans la mesure du possible, les salles de classe.

Ne pas organiser le nouveau temps périscolaire en même temps pour les écoles maternelles et les élémentaires a paru la seule solution pour diminuer l'incidence de ces deux contraintes. Moins de personnes seront à mobiliser à chaque moment et nous disposerons de plus de locaux pour chaque groupe d'âge. Certains animateurs travailleront à la fois de 13 h 45 à 14 h 30 et de 15 h 45 à 16 h 30 : ces animateurs seront les mêmes que ceux qui travaillent le midi, en périscolaire du matin et du soir. Pour les enfants, ils seront des repères affectifs, garant d'une bienveillance éducative, et pour les parents un lien avec ce qu'il s'est passé pour leur enfant dans la journée.

Quelles seront les activités proposées ?

Les activités auront lieu dans chacun des sites scolaires (La Mélière, la Croix Maraud, Lucie Aubrac, Debouté) pendant ¾ d'heure. A ce jour, il est prévu de faire cohabiter des activités relevant de registres différents en termes d'accompagnement et d'investissement des enfants.

Toutes les propositions d'activités devront s'intégrer à un projet global, celui d'articuler ce temps périscolaire avec celui de l'école. L'enfant ne devra pas être dans la suractivité. Il ne s'agit pas de faire de l'école après l'école. L'enfant doit pouvoir "souffler" et ne pas avoir l'impression qu'il est encore dans

Sport-loisirs, initiations artistiques, animations autour du livre ou encore travaux manuels, de multiples activités seront proposées aux enfants dès le mois de septembre.

Les nouveaux rythmes scolaires : mode d'emploi (suite)

Des coins détentes seront à disposition des enfants qui ne font plus de sieste.

un apprentissage scolaire. Le jeu est donc le meilleur vecteur pour ce temps périscolaire.

Dans cette même logique, les activités restent dans la sphère de la sensibilisation, de l'initiation, pas de l'enseignement. Il ne s'agit pas de se perfectionner dans une discipline mais de la pratiquer, de créer du désir.

Le fil conducteur des activités périscolaires est de permettre à l'enfant de développer des compétences comme l'estime de soi, le respect des autres, apprendre à gérer ses émotions.

Les plus petits étant nombreux à faire la sieste, les écoles maternelles bénéficieront d'un temps méridien rallongé. Les enfants qui ne dorment pas (une partie des enfants de moyenne et grande section) seront pris en charge dans de très bonnes conditions avec un encadrement privilégié, adapté à leur âge. Afin qu'ils puissent être en forme, ils bénéficieront d'activités relaxantes, de coins détente et de la possibilité de jouer à toutes sortes de jeux libres (jeux d'imitation, de construction, d'imagination...), sous le regard bienveillant des adultes. L'objectif est de ne pas être dans la suractivité pour ces jeunes enfants qui ont déjà une journée bien chargée et fatigante.

Les écoles maternelles ne reprennent les cours qu'à 14 h 30 pour permettre aux plus petits de faire la sieste.

Gratuité et organisation

Du fait de la désynchronisation des heures maternelles et élémentaires, ce temps de ¾ d'heure entre 13 h 45 et 14 h 30 pour les maternelles et entre 15 h 45 et 16 h 30 pour les élémentaires (excepté le vendredi de 15 h 15 à 16 h) sera gratuit.

Concrètement, il est prévu que deux modes de prise en charge cohabitent après 15 h 45 :

- un mode d'accueil pendant lequel les parents pourront reprendre leur enfant à toute heure et avant 16 h 30. Des activités récréatives qui peuvent être interrompues seront proposées à l'enfant.
- Un mode de prise en charge incluant la proposition de modules variés (temps de jeux, de lecture, d'ateliers orientés sur la découverte d'activités culturelles, artistiques, sportives) et la possibilité pour l'enfant de se reposer, de rêver, libéré d'activité contrainte.

Comment s'organise le mercredi matin ?

Pour répondre à la crainte des parents qui travaillent le mercredi et qui souhaitent inscrire leur enfant au centre de loisirs l'après-midi, une navette sera mise en place. Les enfants inscrits au Caméléon prendont leurs repas au centre de loisirs.

Il n'y aura pas de restauration scolaire dans les écoles le mercredi midi. Mais dans chaque école, un service de garderie fonctionnera le mercredi matin de 12 h 15 à 12 h 45 pour laisser le temps aux parents de récupérer leur enfant.

> Autrement Challans, La Volonté d'Entreprendre

Le 24 avril dernier, les Conseillers Communautaires élisaient un nouveau Président.

Nous pouvons saluer ce nouveau Président qui s'est engagé tout comme nous pendant la campagne des Municipales à être moteur de la Communauté de Communes. Nous souhaitons cet engagement sincère et réel.

Les Challandaises et Challandais sont en attente de réponses rapides :

- Pour le Centre Aquatique, sujet trop longtemps parlé : Où ? Quand ? Combien ?
- Pour le Relais Assistantes Maternelles où sans projet déposé au 31 décembre prochain, les Challandaises et Challandais seront privés de la subvention allouée par les services de la Caisse d'Allocations Familiales.
- Pour la diminution du nombre de chômeurs dont le nombre sur la commune dépasse la moyenne départementale. Au 1er mai 2014, 1279 personnes sans emploi étaient recensées, soit une augmentation de 5.9 % en l'année. Il nous semble urgent une intervention dans une dynamique économique pour l'affirmation d'une politique de l'emploi ambitieuse et qui donnerait à l'ensemble de ses acteurs les moyens d'agir.

Nous portons à votre connaissance que nous assurerons une permanence le premier samedi de chaque mois de 11 h à 12 h au sein de notre bureau à la mairie.

Nicole Guérin, Alain Mézouari,
Pierre Grondin et Colette Jaunet

Mairie
lundi au vendredi : 8 h 45 à 12 h 30 / 13 h 45 à 17 h 45
samedi matin (état civil) uniquement : 9 h à 12 h

Médiathèque
mardi : 10 h 30 à 12 h 30 / 15 h 30 à 19 h
mercredi : 10 h 30 à 12 h 30 / 14 h à 18 h
vendredi : 15 h 30 à 19 h
samedi : 10 h 30 à 17 h

Cybercentre
mardi : 8 h 45 à 12 h 30 / 14 h à 19 h
mercredi : 8 h 45 à 12 h 30 / 14 h à 18 h
vendredi : 14 h à 19 h
samedi : 10 h 30 à 17 h

Maison des Arts (secrétariat)
lundi : 14 h à 18 h
mardi au vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h
samedi : 9 h à 12 h
Fermé durant toutes les vacances scolaires

Halte-garderie Les P'tits Loups
lundi : 8 h 45 à 12 h (animation préscolaire) / 13 h 45 à 18 h
mardi et jeudi : 8 h 45 à 18 h
mercredi : 8 h 45 à 12 h 15
vendredi : 8 h 45 à 12 h / 14 h à 17 h

Halte-garderie Le Chat Perché
lundi : 8 h 45 à 12 h (animation préscolaire)
mardi : 8 h 45 à 12 h
jeudi : 8 h 45 à 12 h / 14 h à 18 h
vendredi : 8 h 45 à 12 h / 14 h à 17 h (ateliers sensori-moteurs)

Service d'accueil familial (secrétariat)
lundi au mercredi : 8 h 30 à 12 h 30 / 14 h 15 à 18 h
jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 / 15 h à 18 h
vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Espace jeunes (secrétariat)
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h

Piscine
Hors vacances scolaires :
mardi : 18 h 30 à 20 h
mercredi : 15 h 30 à 19 h / 19 h 45 à 21 h 45
jeudi : 17 h à 20 h
vendredi : 16 h 30 à 19 h 45
samedi : 15 h 30 à 19 h 30
dimanche : 9 h à 12 h

Vacances scolaires
lundi : 15 h à 19 h 30
(18 h 30 pendant les petites vacances scolaires)
mardi, jeudi et vendredi : 10 h à 12 h / 15 h à 20 h
mercredi : 10 h à 12 h / 15 h à 19 h / 19 h 45 à 21 h 45
(sauf juillet et août)
samedi : 10 h à 12 h / 15 h à 19 h 30
dimanche : 9 h à 12 h

Halles
mardi, vendredi et samedi : 8 h 30 à 12 h 30

Pour plus d'infos, connectez-vous sur le site de la ville www.challans.fr ou écrivez-nous à mairie@challans.fr Tel. 02 51 49 79 79

villedechallans @villedechallans

Emmenez Célestin en vacances et photographiez-le !

Toutes les infos
sur www.challans.fr

/villedechallans

CHALLANS
Porte de l'océan